



REUNION PUBLIQUE MORTIERS / CHIRON FERRE

Compte-rendu

Samedi 13 mai 2023

Elus présents : Corine Sauvage, Renée Cerisier, Régis Brunet, Jean-Luc Michelet

Habitants de Mortiers, route de Sèvres, Valembert, route de Poitiers, rue de la Coutelière : 21

1. Présentation de la politique municipale et de tous les projets en cours par le Maire, Corine Sauvage. Cette dernière a mis l'accent sur le renforcement du lien social souhaité par l'équipe municipale, au travers des animations et des occasions de rassemblements conviviaux destinés à l'ensemble des Montamiséens et Montamiséennes.

Retour des habitants/participants :

- la communication : satisfaction générale pour les moyens de communication avec un satisfecit pour le Montapage (couleur verte incluse !!). Cependant, un rappel a été fait pour s'abonner à panneau pocket, manifestement pas encore connu de tous les participants.
- les animations : satisfaction également, y compris les illuminations restreintes pour Noël en décembre 2022.

2. Questions des habitants et réponses des élus

- **Installation de la fibre** : tous les présents n'en bénéficient pas encore. Il est rappelé que le déploiement est en cours MAIS qu'il faut la demander à son opérateur.

- **La sécurité sur la D3** : les préoccupations nombreuses couvrent le secteur qui va de la Coutelière/Chiron Ferré à la route de Montrouge et mettent en évidence qu'il s'agit d'une problématique globale sur ce segment de la D3. Sont évoquées de possibles réponses qui doivent prendre en compte l'ensemble des partenaires partie prenante dont Grand Poitiers et le conseil départemental : radar pédagogique, passage en zone 50 ?, ralentisseurs, trottoirs sur le segment de la route de Poitiers (côté crèche). Quid de l'entretien de la route derrière chez M Pied pour les piétons et/ou cyclistes pour rejoindre la route du Petit Nieul ?

Même si la route du Petit Nieul ne concerne pas le secteur de Mortiers, sa sécurité a été également abordée car très fréquentée. Corine Sauvage expose les aménagements envisagés et le projet de piste cyclable.

Envisager également un éventuel aménagement de la route de Sèvres jusqu'à la route de Valembert qui est également très fréquentée à certaines heures.

- **Questions relatives à la route de Mortiers** : la vitesse limitée à 50 et pas respectée alors que le panneau est très visible (entrée de village) ; l'entretien des bas-côtés qui peut gêner la circulation dans le virage après le n°4, l'écoulement des eaux pluviales devant le numéro 2bis. Il a été utile de rappeler les compétences respectives des collectivités et en particulier celle de Grand Poitiers pour l'entretien des routes, y compris le fauchage.

- **Les chats et animaux errants** : Corine Sauvage rappelle que la commune a un contrat avec la SACPA. Il est indispensable de contacter la mairie pour une intervention de la SACPA auprès des animaux errants.

En conclusion de cet échange, Corine Sauvage propose que soit distribué un message dans les boîtes aux lettres rappelant les exigences du code de la route et le comportement attendu des propriétaires de chiens pour les déjections.